

Image not found or type unknown



Les droit de succession après le décès d'un beau parents

Par **amandineenzo**, le **22/03/2016** à **19:14**

ma belle mère a perdu sont père il y a pas longtemps.
sont père c'était remarier il y a quelque année et la nouvelle femme de sont père a vidée tout les compte quand il était hospitalisé donc ma belle mère a eu aucun héritage.
je voulais savoir, si la nouvelle femme de sont père vient a décédée est-ce que ma belle mère aura le droit a quelque chose ?
merci pour vos réponses.